

REGLEMENT

FORMATION FÉDÉRALE

Animateur Ping

en Milieu Carcéral

1. **DIPLÔME**

Le conseil fédéral de la Fédération française de tennis de table a créé le diplôme d'**ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL**.

Les formations et examens d'**ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL** sont organisés et mis en œuvre par la FFTT, dans le respect du règlement validé par le Conseil fédéral du 23 Septembre 2023.

2. **CONSTITUTION DU DIPLÔME**

Le diplôme de d'**ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL** est constitué de *deux blocs de compétences* :

- Bloc de Compétence 1 = être capable de connaître le périmètre du milieu carcéral
- Bloc de Compétence 2 = être capable d'animer une pratique de tennis de table en milieu carcéral.

3. **ROLE ET PRÉROGATIVES**

Le titulaire du diplôme d'**ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL** a pour rôle d'encadrer et d'animer des séances de Ping en milieu carcéral.

4. **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Pour pouvoir entrer en formation, il faut :

- être titulaire de la Licence compétition FFTT de l'année en cours,
- être titulaire d'un des diplômes professionnels suivant =
 - o CQP « moniteur ou animateur de Tennis de Table »,
 - o BPJEPS de tennis de table,
 - o DEJEPS de tennis de table,
 - o DESJEPS de Tennis de Table,
 - o BEES^{1^{er}} et 2^{ème} degré tennis de table

5. **ORGANISATION DE LA FORMATION**

5.1/ **DEROULEMENT DE LA FORMATION**

La formation se déroule en présentiel permanent en milieu carcéral (14h - 2 jours) avec une alternance de temps théoriques et de mise en pratique. **Voir page suivante.**

Bloc de compétences	Contenus	Temps de formation	Modalités évaluation	Indicateurs évaluation
BC1 Être capable de connaître le périmètre du milieu Carcéral	Observation du milieu carcéral : Visite d'un site pénitentiaire : directeur(ice) de l'établissement	2h	QUIZZ	EC d'appréhender le milieu carcéral (Comportement et posture de l'animateur)
	Politique sportive (DAP) : - Le tennis de table comme outil de lutte contre la récidive -Le tennis de table comme outil d'aide à la réinsertion	1h30		EC d'appréhender le sport en milieu carcéral (attentes et objectifs) EC d'identifier les spécificités des publics en milieu carcéral (Autorisations/réglementation/encadrement/partenaires)
	Échanges avec un moniteur de sport local / Expériences partagées : - Connaissance du public -Rencontres avec les personnes détenues - Échanges : Feedback sur les ressentis	2h00	Évaluation formative : Observation cas pratiques	E.C d'identifier les caractéristiques du public E.C d'identifier les besoins et attentes des différents publics E.C de d'adapter sa posture d'animateur en fonction du public
BC2 Être capable d'animer une pratique de tennis de table en milieu carcéral	Monter un projet en milieu carcéral Animer en milieu carcéral	8h30	Évaluation formative : Observation mise en situation pratique	E.C d'identifier les objectifs et contenus de pédagogiques liés à l'animation en tennis de table pour un public carcéral E.C de construire une action d'animation en tennis de table en milieu carcéral (fiches de séance) EC de mettre en œuvre un projet d'animation de tennis de table en milieu carcéral

FORMATION EN PRESENTIEL

De 14 heures

Objectifs spécifiques:

Être capable de :

BC1 Être capable de connaître le périmètre du milieu carcéral

BC2 Être capable d'animer une pratique de tennis de table en milieu carcéral

Evaluation : Quiz+Observation avec grille de certification

En fin de formation en présentiel, le formateur évalue les candidats



DIPLOME "ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL"

En fin de parcours, les candidats ayant validé les modalités de certification, reçoivent leur diplôme d'Animateur de Ping en milieu carcéral.

6. ORGANISATION DES CERTIFICATIONS

Les exigences préalables à la certification sont :

- être titulaire de la licence compétition FFTT,
- avoir fait la totalité de la formation en présentiel et le stage pratique en structure.

Pour valider la certification, le stagiaire doit valider les 2 blocs de compétences identifiés.

Les modalités de certification des blocs de compétences mise en œuvre par la FFTT et le responsable pédagogique de la formation (et/ou le formateur) sont les suivantes :

6.1/ UN QUIZZ

En fin de formation en présentiel, les connaissances théoriques liées à cette formation sont évaluées par un questionnaire final (quizz) qui permettra de valider en partie le bloc de compétence 1 (B C1).

Le quizz est fourni par la fédération au responsable pédagogique en amont de la formation. Le quizz doit être rempli en 15mn, il comporte 10 questions et est évalué sur 20 points. Le quizz est validé si le candidat obtient 10 points sur 20. Dans ce cas, il valide la certification du bloc de compétence 1 (BC1).

Si la note est inférieure à 10, le formateur travaille les réponses erronées avec le stagiaire et remplira ensuite les indicateurs de la grille de certification pour valider ou non ce bloc.

6.2/ MISE EN SITUATION PRATIQUE : animation de situation de jeux en milieu carcéral Ping (2 épreuves)

Les évaluations des compétences liées à l'animation (BC1 - Application, et BC2) dans le cadre d'une séance de tennis de table en milieu carcéral seront réalisées sous la forme d'une évaluation par observation réalisée par le formateur lors des mises en situation pratique sur les 2 jours de formation, et qui sont retranscrites en compétences dans la grille de certification (cf annexe 1). Le formateur évaluera en fin de formation les compétences acquises en remplissant la grille de certification (cf annexe 1).

Pour valider chaque bloc (BC1 complet et BC2), le candidat devra avoir « acquis » au moins 50% des indicateurs de chacun de ces blocs de compétence.

A la suite des 14h - 2 jours de formation, le formateur ou le responsable pédagogique transmettra à l'IFEFF les grilles de certification remplies, qui permettront la délivrance de l'attestation de formation d'**ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL**.

7. REGLES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME

Le diplôme est envoyé aux stagiaires ayant validé les modalités de certification.

Le diplôme est numéroté, enregistré sur le système de gestion informatique de la fédération et délivré par la FFTT à la suite de la réception du Procès-Verbal de session réalisé par le responsable habilité de la formation.

8. VALIDITE DU DIPLÔME

Le diplôme d'**ANIMATEUR DE PING EN MILIEU CARCERAL** a une durée de validité illimitée. Cependant, le diplôme n'est valable que si le titulaire du diplôme est titulaire de la Licence compétition FFTT.

9. HABILITATION DES FORMATEURS

Le responsable pédagogique de chaque formation doit :

- être titulaire de la Licence compétition FFTT,
- être âgé d'au moins 18 ans au début de la session,
- posséder au minimum le diplôme de CQP tennis de table ou un BPJEPS tennis de table, depuis au minimum 3 ans, ou posséder le DEJEPS tennis de table ou le DESJEPS tennis de table,
- avoir participé à la formation de formateur de formateur (excepté pour les titulaires du DESJEPS tennis de table),

Il doit, par ailleurs, être expérimenté dans le domaine de l'animation sportive en milieu carcéral.

Les intervenants autres que le responsable pédagogique de la session ne sont pas tenus d'être habilités. Ils interviennent sous la responsabilité du responsable pédagogique.

ANNEXES AU REGLEMENT

« Animateur de Ping en milieu carcéral »

Annexe 1 : Grille de certification « Animateur de Ping en milieu carcéral »

Annexe 2 : Exemple de programme de formation

Annexe 4 : Missions du formateur

Annexe 1 : GRILLE DE CERTIFICATION « Animateur de Ping en milieu carcéral »

Stagiaire (NOM /Prénom) :

Session (Date et lieu) :

Bloc de Compétences	Indicateurs	ACQUIS	NON ACQUIS
BC1 Être capable de connaître le périmètre du milieu carcéral	EC d'appréhender le milieu carcéral		
	EC d'appréhender le sport en milieu carcéral (attentes et objectifs)		
	EC de maîtriser la démarche et le process à réaliser dans un projet d'animation de Ping en Extérieur. (Autorisations/réglementation/encadrement/partenaires)		
	E.C d'identifier les spécificités des publics en milieu carcéral		

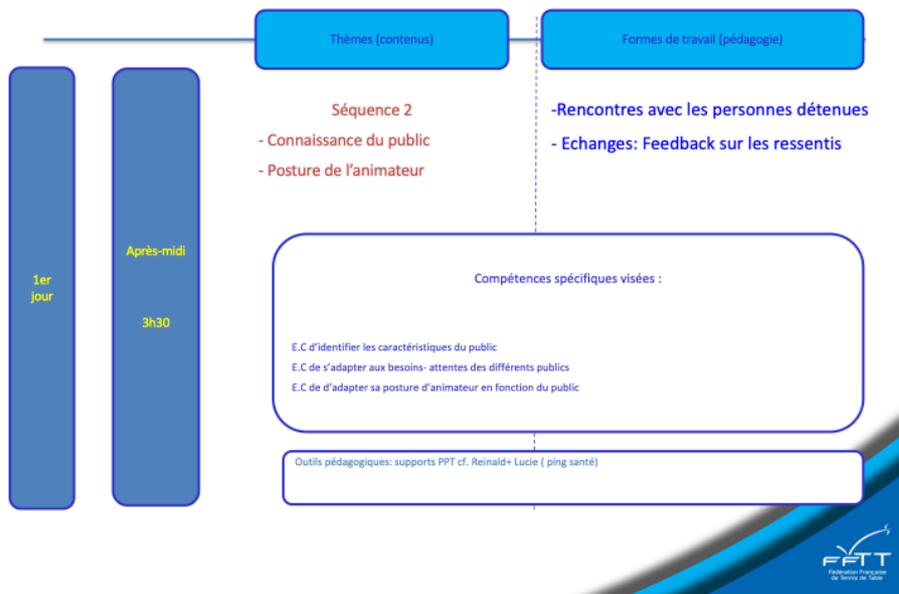
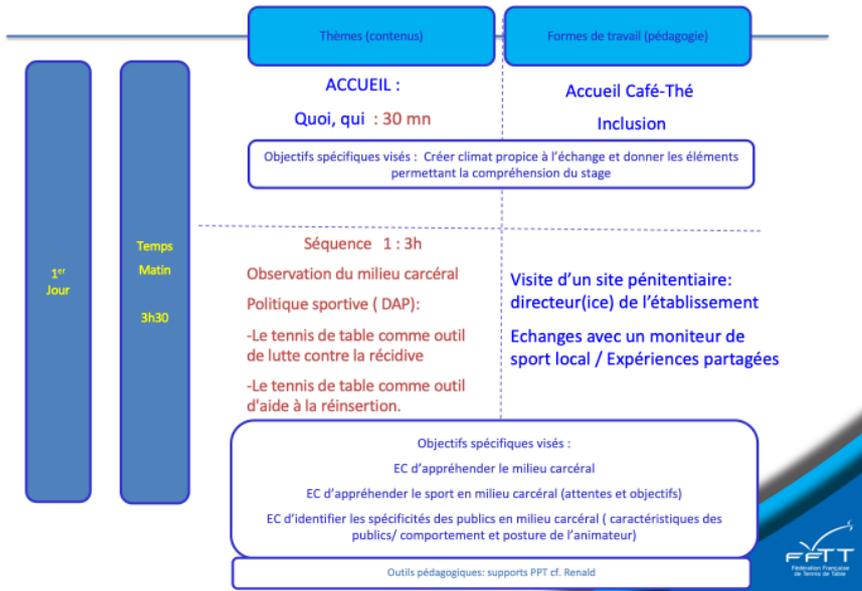
	EC d'identifier les besoins et attentes des différents publics		
	E.C de d'adapter sa posture d'animateur en fonction du public		
BC2 Être capable d'animer une pratique de tennis de table en milieu carcéral	E.C d'identifier les objectifs et contenus de pédagogiques liés à l'animation en tennis de table pour un public carcéral		
	EC de construire une action d'animation en tennis de table en milieu carcéral (fiches de séance)		
	EC de vérifier l'état immédiat de l'équipement et d'adapter l'espace de pratique afin de sécuriser l'activité		

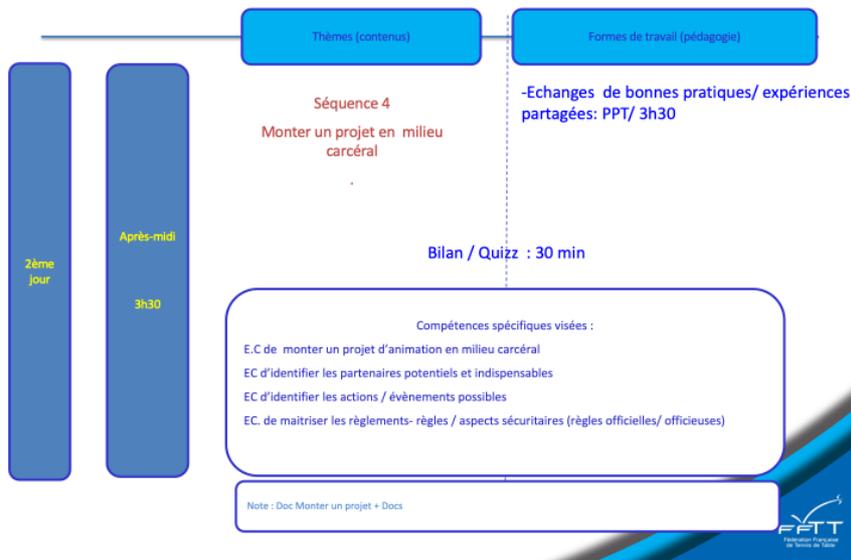
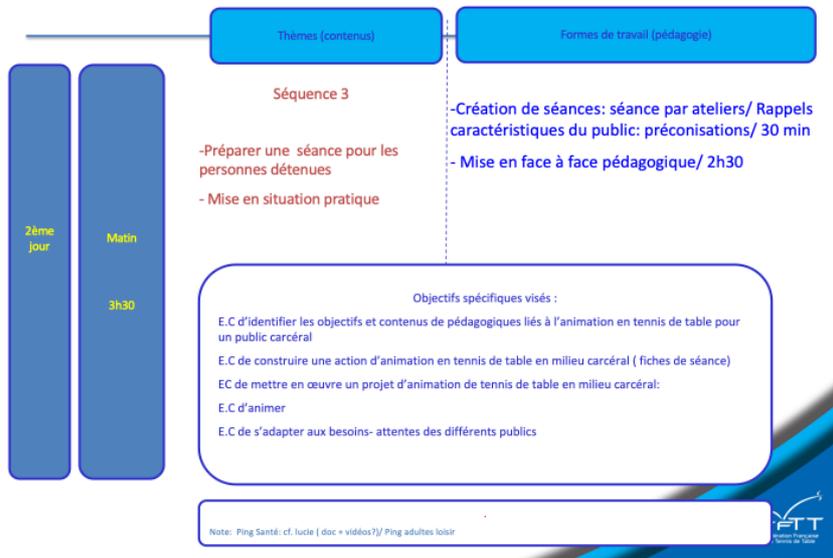
Pour valider la certification, le candidat doit valider au moins 50% des indicateurs de chaque bloc de compétence et valider les 2 blocs de compétence.

Nom et prénom du formateur :

Signature du formateur :

Annexe 2 : Exemple de programme de formation « Animateur de Ping en milieu carcéral » :





Annexe 4 : Missions du formateur

Missions du formateur :

1. Participer à une réunion préparatoire avec le responsable formation de la FFTT (cahier des charges ; format de formation, kit de formation, utilisation du logiciel informatique fédéral pour l'enregistrement des résultats et la consultation des enquêtes de satisfaction, accès aux contenus de la formation à distance, etc.) ;
2. Mettre en œuvre la formation dans le respect du cahier des charges et du contrat de prestation de service ;
3. Participer à une réunion bilan à la suite de l'enquête de satisfaction « à froid » de la session de formation par les stagiaires.

Un Kit de formation doit être téléchargé par le formateur contenant les **contenus théoriques** à présenter obligatoirement en formation.